



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le **13 AVR. 2018**

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de l'administration générale

Affaire suivie par : Stéphanie VANDERHEYDEN
Tel. : 04.75.66.51.33 - Fax : 04.75.66.51.12
pref-manifestations-sportives@ardeche.gouv.fr

Le Préfet de l'Ardèche,

à

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Secrétariat Général,

Direction de la modernisation et de l'action territoriale
Sous-direction de la Circulation et de la Sécurité Routières
Bureau de la sécurité et de la réglementation routières
Affaire suivie par Marie – Christine MANGAS

OBJET : Demande d'avis sur l'organisation du 65eme Tulpen Rallye

Vous sollicitez mon avis sur le déroulement 65eme Tulpen Rallye qui doit traverser le département de l'Ardèche les 8 et 9 mai 2018.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après avoir pris connaissance des avis des membres de la commission départementale de sécurité routière réunie en séance délibérative le 12 avril 2018, que j'émetts un avis favorable à l'organisation de cette manifestation.

Pour le préfet
L'adjointe au chef de bureau,

Stéphanie VANDERHEYDEN